



Paes'idei
L'APPUI À VOS PROJETS

PAES'IDEI LA PLATEFORME D'INGÉNIERIE DÉDIÉE AUX ÉLUS DES TERRITOIRES

Service Ingénierie Territoriale

LA GENÈSE DU PROJET

En 2018, la collectivité de Corse est née de la fusion de la Collectivité territoriale de Corse et des départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud.

Le Conseil exécutif de Corse souhaite alors construire, avec les communes, les intercommunalités et les territoires, une nouvelle dynamique de partenariat qui s'inscrit dans une vision repensée de l'action publique et du développement de l'île.

Au printemps 2019, des ateliers appelés "Scontri di i Territorii", sont organisés afin de recueillir les attentes et propositions des élus locaux.

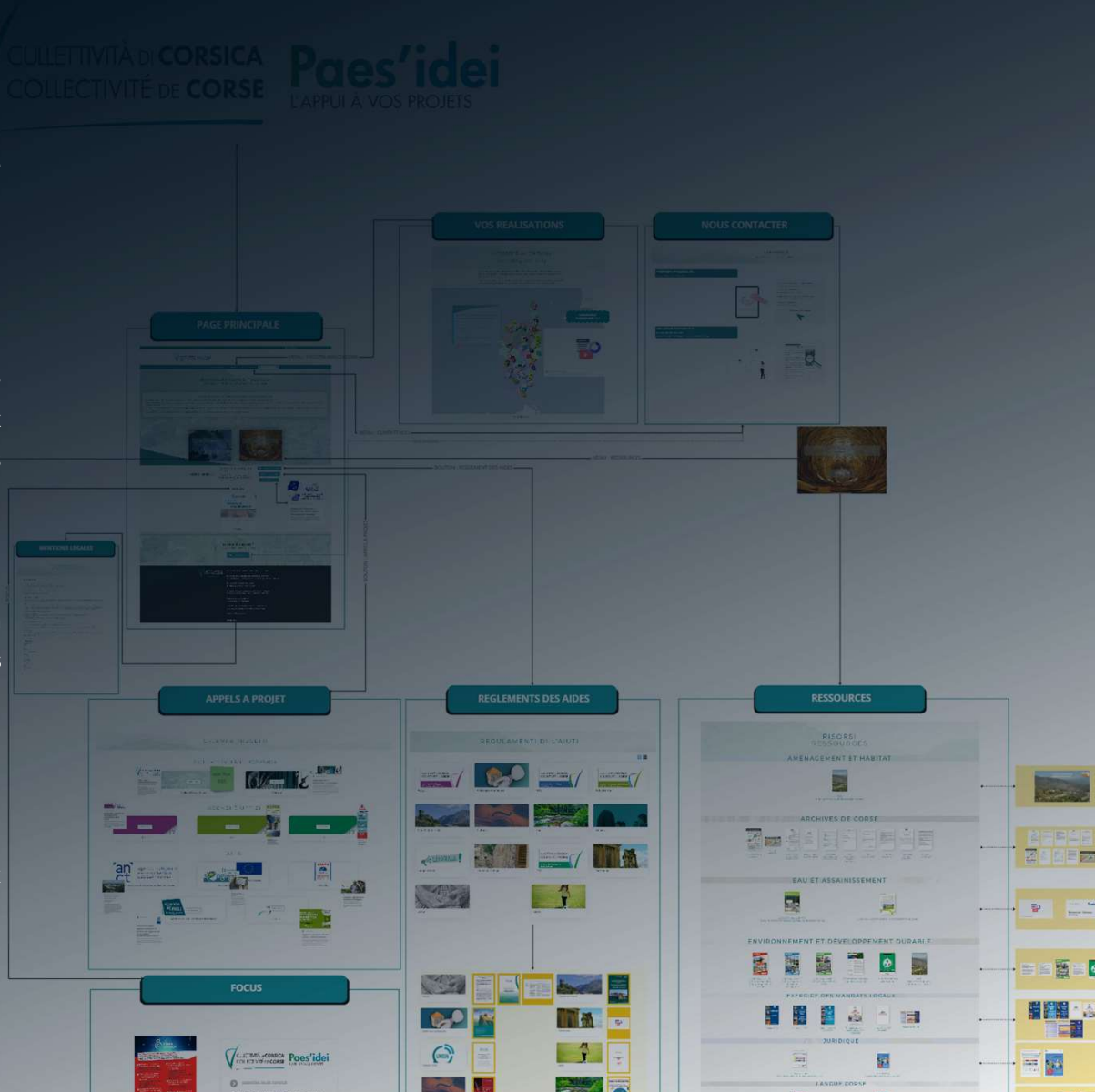
250 des 360 communes de Corse et les **19** intercommunalités y ont participé.

Le service ingénierie territoriale est créé, en juillet 2019, avec notamment pour missions de mettre en place et animer une plateforme d'ingénierie multisectorielle en appui aux projets des acteurs du territoire et rédiger le guide de l'ingénierie territoriale recensant l'offre de la Collectivité.



LE PLAN D'ACTION

- Détermination du champ juridique d'intervention de la CDC :**
benchmarking auprès des collectivités proposant une offre d'ingénierie en régie, détermination du contenu possible du conseil de 1er niveau et de l'assistance technique
- Etat des lieux de l'offre et des acteurs potentiels d'ingénierie:**
organisation de plus de 70 rencontres avec une centaine d'interlocuteurs travaillant au contact des élus locaux (en interne, au sein des satellites de la CDC, avec des partenaires extérieurs)
- Formalisation de l'offre d'ingénierie :**
élaboration d'un guide de l'offre d'assistance et de conseils, en collaboration et transversalité avec les services rencontrés (rédaction et mise en forme de fiches actions par le service)
- Création d'un outil consacré aux projets des territoires :**
modélisation de l'architecture fonctionnelle d'une plateforme numérique pensée de manière à répondre aux attentes des territoires, développement en interne, animation en lien avec l'ensemble des directions, offices, agences.
- Expérimentation auprès d'un panel d'élus avant lancement**



PAES'IDEI

une plateforme pensée pour les élus

Une architecture simple, articulée autour de 4 grandes rubriques pour faciliter l'accès à l'information :

- **Services et conseils d'experts :** recensement, par grand domaine de compétence, de l'offre d'ingénierie opérationnelle existante en direction des communes et intercommunalités,
- **Vos réalisations:** cartographie des réalisations des territoires, comme « source d'inspiration »
- **Ressources :** différents guides et ressources (modèles de documents, rappel des réglementations applicables, vade-mecum...) dans différents domaines.
- **Aide financière:** règlements des aides de la Collectivité de Corse, ses agences et offices, aides de l'Etat et appels à projets en cours pour des financements publics ou privés.



Aiutu finanziariu

Vous êtes un élu ou une collectivité et vous recherchez un financement pour votre projet ?

Consultez les règlements des aides de la Collectivité de Corse, ses agences et offices, les aides de l'Etat et les appels à projets en cours pour des financements publics ou privés.

- Regulamenti di l'aiutu
- Chjami à prugetti
- Aiuti di u Statu

Services et conseils d'experts

Rédigées et mises en forme par le service ingénierie, les **fiches action** sont le fruit de l'immersion auprès des directions, offices et agences rencontrés durant l'état des lieux et d'un travail collaboratif effectué en transversalité avec ces derniers.

Dans un souci d'amélioration de la relation à l'usager, l'objectif était non pas de décrire les activités de chacun mais au contraire de les désiloter et placer l' élu au cœur de la démarche, en :

- identifiant ses besoins, dans les différents domaines,
- l'informant sur la réponse qui pouvait y être apportée.

Chaque fiche détaille le descriptif des missions, ses bénéficiaires, les partenaires, les contacts des référents et propose aux maîtres d'ouvrage, un interlocuteur préférentiel, au sein de la CdC, de ses satellites ou en externe.

Descriptif de la mission

Détail des prestations offertes

Forme et modalités d'intervention (convention ou non, prestations gratuites ou payantes...) propres à chaque service

Délai d'intervention

**FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE
PIONNIER EN MATIERE DE
DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

3
AXE



ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

La mission porte sur :

- **l'assistance à la définition et au suivi des mesures de protection des captages d'eau potable :** étude des captages existants, expertises, constitution de dossier préparatoire à l'intervention de l'hydrologue agréé, aide à la constitution du dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), aide à la mise en œuvre des périmètres de protection (instauration des périmètres de protection, travaux de protection), suivi et entretien du périmètre immédiat
- **l'assistance à la gestion du service d'eau potable, notamment en vue d'atteindre les rendements réglementaires :** sensibilisation à la réduction des pertes en eau, aide au calcul du rendement et de l'indice linéaire de consommation, conseils sur la gestion du patrimoine eau potable, aide à la mise en place de plans d'actions pour la réduction des pertes...
- **l'assistance pour l'évaluation de la qualité du service d'alimentation en eau potable :** élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité de service (RPQS), aide au calcul et au suivi des indicateurs et ratios de fonctionnement, transmission des données par voie électronique au système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA)
- **l'assistance pour l'élaboration du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) :** aide à l'identification des dangers liés à l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau et à la mise en œuvre d'un plan d'action afin de prévenir les risques sanitaires.

La contribution du service comprend :

- organisation de réunions de sensibilisation et d'information des collectivités pour favoriser l'engagement des démarches (exposé des objectifs, des obligations réglementaires, du déroulement, des intervenants, ...).
- aide à la définition des besoins et à la prospective, aide à la réalisation des plans de réseaux et à leur mise à jour ...
- accompagnement technique des prestations confiées à des prestataires pour la réalisation d'études, d'actions d'animation, de travaux... (adaptation de modèles de cahiers des charges, aide au choix du prestataire, participation aux réunions de suivi des prestations, préparation d'éléments nécessaires à la constitution des dossiers).
- appui au montage des dossiers administratifs.
- aide à la décision aux étapes clés (validation de la stratégie de protection, élaboration de plan d'action pour réduire les pertes en eau et optimiser le fonctionnement,...)
- visites sur sites (état des lieux, participation à la visite de l'hydrologue agréé...)
- participation aux actions de communication et de concertation.
- appui à la réalisation du suivi des actions (contrôle des servitudes, suivi et évaluation des actions de restauration de la qualité, aide à l'expertise annuelle du fonctionnement des exploitations...).

Formes et modalités d'intervention

- Visite d'installations ; rapport pré-diagnostic ; aide à la rédaction des cahiers des charges ; participation aux réunions
- Le partenariat avec la collectivité sera formalisé par une convention d'assistance technique.
- Les prestations feront l'objet d'une rémunération financière forfaitaire annuelle selon un barème défini par arrêté du Président du Conseil Exécutif de Corse

Délai d'intervention

- Prise de rendez-vous pour une concertation et définition du programme d'intervention dans les **7 jours** qui suivent la demande. Le délai de réalisation de la mission est défini conjointement avec la collectivité.



Référént



Référént(s) :

CdC, Office, Agence, Prestataire Externe

Bénéficiaires

✓ Communes rurales* à l'exception de celles dont le potentiel financier par habitant était, pour l'année précédente la demande d'assistance, supérieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de moins de 5 000 habitants et ayant conservé la compétence eau;

OU

✓ EPCI de moins de 40 000 habitants pour lesquels la population des communes rurales représente plus de la moitié de la population totale des communes qui en sont membres et disposant de la compétence eau

Noms et Coordonnées des interlocuteurs privilégiés des collectivités

Exemples

Conventions d'assistance technique avec :

Les communes de Quenza, Loreto di Tallano, Salice, Balagna, Campo, Corrano, Prunelli di Casacconi, Matra

La communauté de communes SARTENNAIS VALINCO TARAVO

Bénéficiaires

Exemples

Exemples

Vos réalisations

La cartographie de la rubrique « vos réalisations » a pour objet de valoriser les réalisations des territoires, de favoriser le partage d'expériences entre collectivités et les bonnes pratiques mais également d'inclure les projets de chacun dans une vision d'ensemble du territoire. Elle est également classée par domaine .

Rédigées et mises en forme par le service ingénierie, à partir de l'observation de la vie locale, **les fiches réalisations** sont régulièrement enrichies à l'aide des informations fournies par les services de la collectivité, qu'ils soient « financeurs » de projets ou les aient accompagnés techniquement.

Chaque fiche décrit le projet concerné, mentionne les noms du maître d'ouvrage et des acteurs des projets, le dispositif d'aide mobilisé, les noms et coordonnées des partenaires.

A terme, les élus pourront également participer activement à l'élaboration de cette carte en demandant à valoriser leurs réalisations sur la plateforme.

Plan d'actions pour l'amélioration du rendement- commune de Corti

#EauPotable#ProtectionDesRessourcesEnEau#Gestion #Fuites
#Rendement#SensibilisationDeLaPopulation

La ville de Corti assure la distribution de l'eau potable en régie depuis 2007. Chaque année, 1 million de mètres cubes est capté dans le milieu naturel. Le prix de l'eau n'a jamais augmenté et demeure autour de 1,50 € le m3, contre 2,50 € en moyenne nationale , bien que 50 % des 28 kilomètres de canalisations constitutives du réseau d'eau potable aient été renouvelées, représentant un investissement de dix millions d'euros. Le taux de rendement du réseau est de 65 %.

L'objectif de la commune reste donc bien de préserver la ressource notamment en réduisant les pertes liées aux fuites.

C'est dans ce but mais également pour respecter le cadre fixé par la loi grenelle 2 du 12 juillet 2010 que le conseil municipal a adopté par délibération un **plan d'actions pour l'amélioration du rendement et la réduction des pertes en eau**.

Ce document établit annuellement la liste des opérations menées et en cours de réalisation sur le réseau de distribution.

Elles peuvent porter sur des études de diagnostic, la distribution et le suivi de la consommation.

En l'absence d'un tel document, l'Agence de l'eau est en droit de doubler la redevance prélèvement que la régie lui verse, ce qui pourrait avoir pour conséquence un ajustement orienté à la hausse du tarif.

Pour réduire la part d'eau captée et non facturée, actuellement 35 %, deux millions d'euros d'investissements complémentaires sont programmés.



PAES'IDEI

Aide financière:

Cette rubrique contient :

- les règlements des aides de la Collectivité de Corse, ses agences et offices,
- les aides de l'Etat
- et les appels à projets en cours pour des financements publics ou privés.



Ressources :

La plateforme héberge différents guides et ressources (modèles de documents, rappel des réglementations applicables, vade-mecum...) dans différents domaines.

L'objectif : faciliter l'accès aux ressources en centralisant la documentation que les élus auraient pu trouver, par eux-mêmes, sur d'autres sites



PAES'IDEI

une plateforme expérimentée par un panel d'élus



PAES'IDEI | I NOSTRI SIRVIZII È RISORSI | I VOSTRI RIALIZAZIONI | CUNTATTACCI

Début 2023, la plateforme a fait l'objet d'une présentation en session plénière de la Chambre des Territoires, instance de dialogue entre la Collectivité de Corse et les élus locaux.

Après une période de test, les services ont recueilli les retours d'expérience des membres du Bureau de la Chambre au cours de 8 entretiens réalisés, au printemps 2023.

LES MOTS DES ÉLUS

."PERCUTANT, DYNAMIQUE"

."EXCELLENTE INITIATIVE"

."OUTIL BIEN PENSÉ, BIEN FAIT"

."PROJET FANTASTIQUE SURTOUT POUR LE RURAL"

." INFORMATION "EN VRAIE GRANDEUR" SUR CE QUE PEUT APPORTER LA CDC"

Une Moyenne de **4** ★ sur 5 au questionnaire de satisfaction

Benvinuta nant'à Paes'Idai

U spaziu d'ingegneria di a Cullettività di Corsica

GUIDES
GUIDI

SERVICES ET
CONSEILS
D'EXPERTS
SIRVIZII È CUNSIGLI DI SPERTI



Aide à l'exercice des mandats locaux



Aménagement et Habitat



Archives de Corse



Culture

PAES'IDEI

une plateforme évolutive pour tenir compte des besoins des élus

Attendue et répondant globalement aux attentes des expérimentateurs, la plateforme a fait l'objet de diverses suggestions d'amélioration. Elle a donc été modifiée avant son lancement officiel fin février 2024 et est en constante évolution, pour tenir compte de l'adéquation entre les besoins des élus et l'offre existante et adapter cette offre aux spécificités des territoires.

A terme, Paes'idei, support numérique d'un réseau d'experts à renforcer, a vocation à constituer un véritable outil de partage et d'entraide au service des projets du territoire.

LES AMÉLIORATIONS EFFECTUÉES



L'ajout d'un moteur de recherche



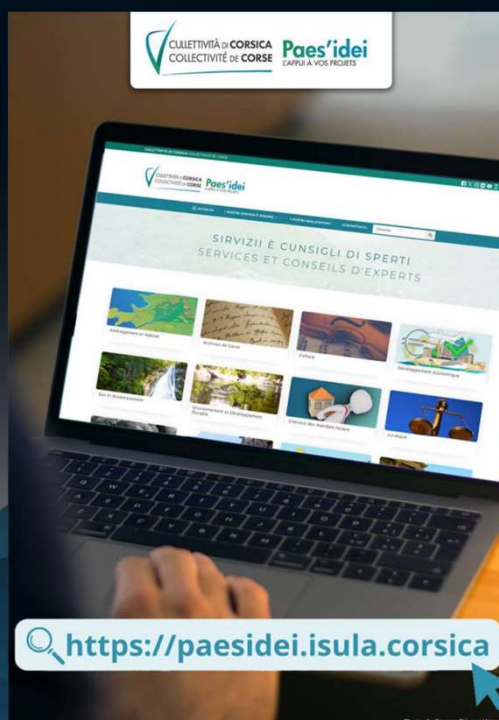
La création d'une lettre d'information



L'extension du réseau d'experts à de nouveaux partenaires et la mise à disposition de fiches action correspondantes : centre de cybersécurité, Office foncier de la Corse..



L'ajout d'outils numériques (cartographie, cadastre, SIG, déploiement de la fibre...)



LES AMÉLIORATIONS A L'ÉTUDE



La mise à disposition de « fiches information » sur l'action de la collectivité de Corse sur les territoires (social, langue corse...)



La dématérialisation de la gestion et du suivi des aides financières



La simplification des règlements des aides (rédaction de fiches « aide financière » synthétiques)



Un espace d'échange entre élus



L'extension du réseau d'ingénierie à de nouveaux partenaires : ADEME, SIS 2A 2B...



A RINGRAZIA VI

MERCI